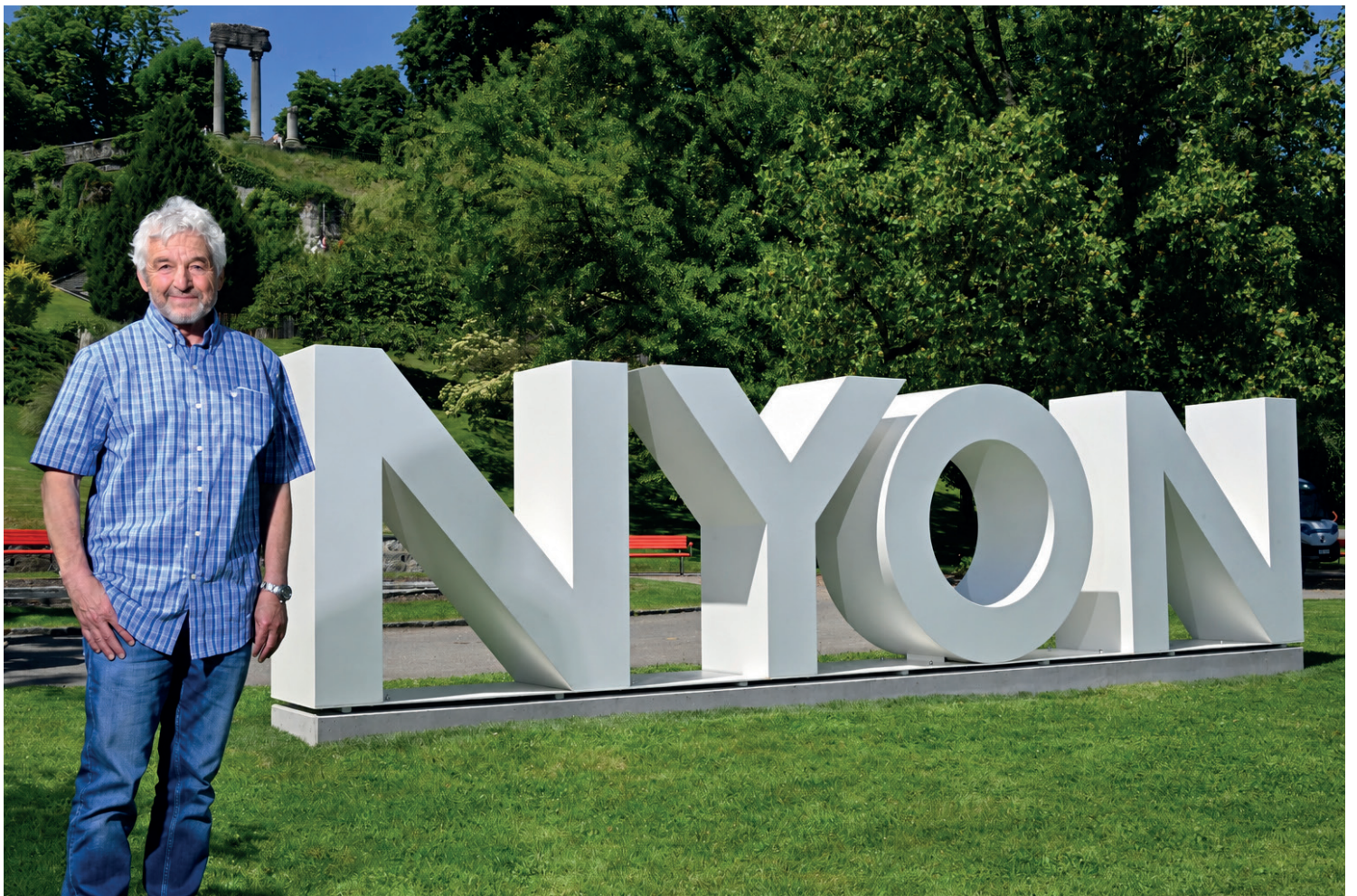


—— DANIEL ROSSELLAT ——

DIX-HUIT ANNÉES MARQUÉES PAR UN CERTAIN «ÉTAT D'ESPRIT»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Après dix-huit années passées à la tête de la Ville de Nyon, le syndic Daniel Rossellat s'apprête à dire adieu à la politique. L'occasion d'un regard dans le rétroviseur pour mieux appréhender une période qui aura vu le chef-lieu du District passer de 18'000 à 24'000 habitant-e-s.

Dix-huit ans. Un peu plus de trois législatures. Cinq élections. 2008-2026 : une période marquée avant tout par un état d'esprit, celui de Daniel Rossellat. Une volonté d'avancer en mettant tout le monde, ou presque, d'accord, dans une logique de dialogue et de recherche de solutions fédératrices.

Les aménagements provisoires de mobiliers urbains disposés dans la zone de la gare, à Perdttemps ou à Rive-est, témoignent bien de cette vision : avancer par petites touches plutôt que ne pas avancer du tout. Qui plus est, le temps faisant son travail, ces aménagements ont trouvé leur public.

Un autre exemple illustre cette philosophie : l'adhésion de Nyon à Région de Nyon. Impossible, en effet, pour le syndic Daniel Rossellat d'imaginer que le chef-lieu ne participe pas au destin de son propre district. L'arrivée de Nyon dans l'instance intercommunale aura d'ailleurs permis à cette dernière de déployer et réaliser ses ambitions stratégiques à l'échelon régional. Une coalition indispensable à l'heure où les factures cantonales mettent les communes dans des situations financières parfois très complexes. Ce faisant, Nyon a assumé ses responsabilités et insufflé une solidarité nécessaire. Daniel Rossellat en aura été le vice-président durant 11 ans. De même a-t-il défendu les intérêts des communes de l'ouest vaudois en intégrant le comité de l'Union des communes vaudoises (UCV), durant cinq ans.

L'approche incarnée par Daniel Rossellat est aussi celle de faire converger acteurs publics et privés autour de la question centrale du développement des infrastructures communes, pour le bien du plus grand nombre. Ainsi diverses entreprises et fondations ont-elles été créées ou sollicitées pour participer financièrement à différents programmes, chacun y trouvant son intérêt, la population en premier lieu.

Personnel communal

Animée par cet élan créatif et pragmatique, cette période de dix-huit années aura été celle d'un développement général dans la cité nyonnaise. Ainsi l'administration communale s'est-elle renforcée et modernisée pour permettre de répondre aux attentes d'une population croissante, en offrant un service prompt et qualitatif. Davantage de services proposés et davantage de collaborateur-trice-s qui ont accepté, avec l'aval des syndicats, un nouveau Règlement du personnel, permettant à l'employeur qu'est la Ville de Nyon d'être plus attractif sur un marché de l'emploi très concurrentiel et d'offrir des conditions de travail nettement améliorées. De même, certaines infrastructures professionnelles ont été améliorées, notamment au niveau de la sécurité, avec la création d'un nouvel Hôtel de police. Qui plus est, le déménagement de la police municipale vers le nord de la ville a permis de libérer un espace stratégique sur la place du Château. L'ancien poste est ainsi devenu un restaurant.

« Nous devons faire face à de très grands investissements car notre génération doit à la fois rénover le passé, entretenir le présent et construire le futur. »

Economie et écologie

Le secteur économique s'est également développé, avec la création de nombreux emplois, grâce à une politique économique proactive ayant permis à des entreprises de grandir à Nyon et à d'autres de s'y implanter. La mise sur pied d'un règlement des horaires d'ouverture des magasins a permis au commerce de proximité d'être concurrentiel tout en préservant certains droits au repos. Le développement durable

n'est pas en reste puisque, malgré un souhait régulièrement exprimé de voir les Services industriels de Nyon s'autonomiser, la Municipalité a trouvé des alternatives pour doter ces derniers d'outils compétitifs tout en leur assignant la mission de produire de l'énergie durable et d'oeuvrer à l'extension du chauffage à distance. Ces infrastructures complètent par ailleurs une politique d'aide à la transition énergétique des particuliers par la création de diverses subventions. A ce titre, la Ville de Nyon aura aussi montré l'exemple en rénovant plusieurs de ses propres bâtiments. Par ailleurs, de nombreuses zones urbaines ont été arborisées, tant pour lutter contre les îlots de chaleur que pour proposer des aires de décompression aux habitant-e-s. Là encore, « l'état d'esprit » local aura été compris par de nombreuses entreprises et fondations ayant contribué financièrement à ces programmes de végétalisation.

Ecoles et logement

Le secteur scolaire et de la petite enfance a connu, lui aussi, des développements importants, avec des rénovations et des constructions d'écoles rendant la Ville de Nyon capable d'accueillir les nouveaux élèves pour de nombreuses années. Pas moins de 130 millions de francs ont été investis pour cela. Les nouvelles crèches et UAPE constituées ces dernières années participent, elles aussi, à ce développement d'une offre adaptée aux conditions socioprofessionnelles actuelles. La politique du logement s'est, elle, dotée d'un outil permettant l'inscription d'un taux de 25% de logements modérés dans chaque nouveau quartier, une manière de contrer les effets fâcheux d'un secteur sous pression et de participer activement à la mixité sociale. La création d'un premier bâtiment d'appartements protégés s'inscrit dans cette volonté.

Mobilités

La mobilité douce a également été au centre des intérêts avec le renforcement des lignes de bus suburbaines et régionales, tant par leur nombre que par un cadencement attractif offrant aux habitant-e-s une vraie alternative à la voiture. Ce travail, pratiqué en collaboration avec Région de Nyon et les communes du district, connaît d'excellents résultats en termes de fréquentation. De même, de nombreuses pistes cyclables ont été développées sur l'ensemble de la commune, à l'instar de nouveaux cheminements piétonniers. Ainsi donc, s'il reste beaucoup à faire, le progrès est réel.

Vie associative, culturelle et sportive

Enfin, tant le sport que la culture ont connu des bonds en avant significatifs au cours de ces dix-huit dernières années. Le sport avec des sommes toujours plus importantes allouées aux clubs, qu'elles soient issues de finances publiques ou provenant d'entreprises privées ayant saisi la dynamique locale en soutenant diverses manifestations.

La construction bientôt achevée d'un complexe multisports à Colovray symbolise cet effort constant consacré aux activités sportives, désormais aussi rendues possibles par des aires de street workout installées un peu partout dans la ville. La construction d'une nouvelle piscine couverte au Cossy ou la remise à niveau de celle du Rocher consolident ce souhait politique de permettre aux Nyonnais et Nyonnaise de s'amuser tout en pratiquant un effort régulier.

La culture nyonnaise, de son côté, s'est passablement étoffée tant par la création de la nouvelle Usine à gaz que par la montée en puissance et le gain en renommée d'institutions culturelles ayant trouvé, par la voie de conventions quinquennales impliquant des fonds régionaux et cantonaux, de quoi se développer à moyen et long-termes. Nyon a aussi vu la création, ces dix-huit dernières années, de plusieurs fondations culturelles ayant saisi, là encore, l'état d'esprit local, et permettant des soutiens financiers indispensables à la création et à la diffusion artistique. La marque «*Nyon Ville de festivals*» rappelle que l'ancienne cité romaine est devenue désormais un pôle culturel solide entre Genève et Lausanne. Dernier projet en date: l'Interlude, un tiers-lieu, au centre-ville, regroupant les bibliothèques et ludothèque, et offrant un programme d'animation dépassant la seule passion des livres.

Investissements

Cet état d'esprit poussant au développement aura bien sûr eu son coût, mais après des années où les batailles politiques avaient ralenti la conception et la réalisation de nombreux projets, le syndic Daniel Rossellat a su convaincre, dès son arrivée à la tête de l'Exécutif, le Conseil communal d'aller de l'avant. Ainsi, en dix-huit ans, 420 millions de francs ont été investis, faisant certes grimper la dette de 180 millions de francs, en soulignant toutefois que 240 millions ont pu être absorbés par la marge d'autofinancement. A plusieurs reprises, du reste, la Municipalité a sollicité une hausse des impôts, et parfois de manière affectée à des projets particuliers, mais régulièrement, le Conseil communal, ou la population via les urnes, s'y sont opposés.

« Un syndic se doit d'être au-dessus des contingences partisans pour faire avancer les dossiers de sa ville. »

Blocages

Naturellement, il est aussi, en dix-huit années de conduite des affaires locales, des regrets à émettre et des erreurs à admettre. Ainsi la Route de desserte urbaine (RDU), axe routier latéral imaginé entre Eysins et Prangins, traversant Nyon, n'a pas eu l'issue attendue à cause de différents blocages. Même constat pour la passerelle de mobilité douce devant longer les voies CFF entre Nyon et Prangins.

La réalisation de l'extension du Musée du Léman, dont une partie du financement provenait du secteur privé, s'est, elle, heurtée au droit de recours du voisinage. Un contretemps peut-être prochainement surmonté avec la présentation récente d'un nouveau projet d'extension. Les lenteurs administratives auront également empêché la mise en avant de l'amphithéâtre romain. Là encore, pourtant, un nouveau projet, récemment présenté, permettra une ouverture prochaine au public.

La lenteur des processus administratifs et légaux, conjuguée parfois à des querelles politiciennes, aura aussi ralenti, provisoirement en tout cas, l'essor de projets de grande importance. Celui de l'enterrement des places de parc à Perdtemps en est l'exemple le plus concret. Evoquons aussi les projets de développement à Perdtemps-Usteri ou au Martinet, deux zones pourtant stratégiques puisque situées à proximité de la gare de Nyon. Les prochaines autorités nyonnaises auront bien sûr à reprendre le flambeau et concrétiser les projets qui en sont au stade des études.

Sortir de scène

Dix-huit années sont ainsi passées, avec cette approche ayant permis à une certaine quiétude politique de s'installer durablement. Quelques tensions politiques ou internes à l'administration ne sont pas à ignorer, certes, mais Nyon peut assurément qualifier cette période d'apaisée et sereine. A l'image du syndic Daniel Rossellat, ferme dans les négociations mais calme, pragmatique à l'heure des choix. Et toujours disposé à entendre les arguments des uns et des autres. Un syndic accessible, aussi, que l'on peut rencontrer tous les samedis matin au

café, fréquemment au Tennis-Club et tous les jours aux abords de la place du Château. Un syndic que les Nyonnais et Nyonnaise plaisent à arrêter dans la rue et qui n'a jamais refusé une conversation.

Aussi, de même que le syndic Daniel Rossellat a hérité de certains projets de ses prédécesseurs, il en léguera lui-même à celles et ceux qui prendront sa relève. Aujourd'hui, et puisqu'il faut respecter les traditions tout en n'en étant pas prisonnier, Daniel Rossellat appliquera le fameux « servir et disparaître » mais continuera d'œuvrer au développement de sa communauté de différentes manières. Après dix-huit années consacrées à gérer la 4ème ville du canton de manière apaisée, volontaire et créative, Daniel Rossellat s'en va consacrer son temps à d'autres activités. Jamais trop éloignées de sa ville de cœur.

Et après ?

Dès le 1er juillet, Daniel Rossellat quittera ses fonctions de syndic mais poursuivra sa route vers d'autres engagements culturels et associatifs. Il continuera notamment d'œuvrer pour le Paléo Festival et de préparer la 50e édition de la manifestation, prévue en 2027. Il conserve également la présidence de plusieurs fondations nyonnaises, parmi lesquelles celles du Musée romain, du Musée du Léman et de Flora. Daniel Rossellat demeure par ailleurs président de la société de production Opus One.

Il y a encore l'Association Capitale Culturelle Suisse, dont la prochaine édition se tiendra à La Chaux-de-Fonds en 2027 et la suivante en 2030 à Aarau.

Une nouvelle étape qui lui permettra de poursuivre différentes activités en lien avec la culture, le patrimoine et la valorisation des atouts de Nyon et sa région, des domaines dans lesquels il s'est engagé depuis de nombreuses années.

**« Le succès ?
Il faut toujours saluer
les gens en montant
les escaliers car ce
sont les mêmes que
l'on recroisera en
descendant. »**



Quelques citations clés en lien avec la fin de son mandat

« Quand j'ai été élu en 2008, j'avais une vision pour notre ville, des idées et surtout une profonde envie de faire évoluer les choses. Mais l'action publique nous fait rapidement comprendre que les convictions doivent composer avec la réalité : contraintes, opportunités, équilibres politiques, et temporalité aussi. Il faut apprendre à travailler en équipe, à accepter les rapports de force, et parfois aussi certaines résistances au changement, aussi au sein de l'administration. »

—

« Lorsque je regarde aujourd'hui le chemin parcouru, je me dis que j'aurai parfois pu faire mieux, faire plus ou autrement. Il y a des projets inachevés, des décisions difficiles, des frustrations aussi face à certaines idées qui n'ont pas abouti. Mais fort heureusement, il y a également une réelle forme d'accomplissement. Durant ces 18 années, j'ai eu la chance de pouvoir développer des politiques publiques et conduire ou lancer des projets qui me tenaient profondément à cœur et qui ont été le moteur de mon engagement pour Nyon. »

—

« Je suis très fier de Nyon et je le dis sans modestie, j'ai eu la chance d'être le syndic de la plus belle ville du monde. »

—

« J'ai programmé ma mémoire pour ne garder que les meilleurs moments et effacer les mauvaises images. »

Daniel Rossellat

Genèse d'un engagement politique

En 2008, toute la ville de Nyon et son landerneau politique sont en ébullition : le syndic Alain-Valéry Poitry étant contraint de démissionner après de nombreux rebondissements et recours administratifs, une élection complémentaire se prépare le 28 septembre. A Nyon, plusieurs figures politiques interpellent Daniel Rossellat, pour l'encourager à s'engager. Le président de Paléo, non encarté mais membre sympathisant des Verts, est notamment sollicité pour redynamiser la conduite des affaires de la commune en usant de son expérience de meneur de troupes. Il faut dire que le Nyonnais a toujours œuvré pour les intérêts de sa ville. Ainsi, et si comme chacun le sait il a bel et bien fondé le Paléo Festival à Nyon, il a surtout réussi un déménagement à l'Asse évitant un départ dans une autre contrée quand la situation s'enlisait dans les années 1980, le festival se cherchant un nouveau terrain après de nombreuses bisbilles avec les propriétaires de Colovray.

Il a aussi créé en 1992 la société productrice de spectacles Opus One, à Nyon toujours, ou été de la constitution à Nyon de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA). Avant cela, déjà, il avait organisé des concerts un peu partout dans la cité, mais aussi œuvré au Centre de loisirs de Nyon et fondé le Hockey-Club Nyon. Un Nyonnais au service de Nyon, donc, bien avant les engagements politiques. Au début de l'année 2008, après quelques semaines de réflexion, Daniel Rossellat donne donc son accord et se porte candidat. Alors que la population nyonnaise vient de refuser dans les urnes, en 2006, la construction d'une nouvelle route urbaine (petite ceinture) et que de nombreux projets s'en sont retrouvés bloqués, Daniel Rossellat ambitionne développer et dynamiser la ville avec des alternatives. Lors de l'élection complémentaires à la Municipalité du 28 septembre 2008, il est élu au premier tour, avec 50,1% des voix. Le 30 novembre suivant, la population fait de lui son nouveau syndic avec 60% des voix. Il sera réélu en 2011, 2016 et 2021, chaque fois au premier tour.

